



Semaine de la Mémoire 2010

jeudi 28 janvier au cinéma Le Luxy

77 Avenue Georges Gosnat, Ivry sur Seine



Dans le cadre de la Semaine de la Mémoire qui a lieu chaque année à Ivry-sur-Seine pour commémorer l'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, le 27 janvier 1945, Appui Rwanda vous convie à une soirée consacrée au génocide des Tutsi, organisée en collaboration avec la Ville d'Ivry sur Seine et le cinéma le Luxy.

18h30

Projection de "Rwanda, un cri d'un silence inouï"

d'Anne Lainé, avec la collaboration de Marie-odile Godard

Anne lainé est partie à la rencontre des rescapés du génocide des Tutsi de 1994. En se situant délibérément sur le terrain de la subjectivité des victimes, en respectant la pudeur de leur expression, la profonde humanité de leur témoignage, ce film fait entendre un cri qui n'eut comme écho à l'époque que le silence inouï de la communauté internationale.

19h30

Débat autour de l'implication de l'Etat français dans le génocide

animé par **Mehdi Ba**, journaliste et éditeur. En présence de la réalisatrice.

- **José Kagabo, Historien**, Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Sénateur au Rwanda, Membre et rapporteur de la Commission Nationale Rwandaise Chargée de Rassembler les Preuves de l'Implication de l'Etat Français dans le Génocide Perpétré au Rwanda en 1994.

- **Jean-Claude Lefort, Député honoraire**, Président d'honneur d'Appui Rwanda, Vice Président de la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda

- **Annie Faure, médecin**, en mission au Rwanda en 1994, dans la zone libérée par le FPR, auteur de "Blessures d'humanitaire" et membre de la Commission d'Enquête Citoyenne.

21h00

Projection de "Le jour où Dieu est parti en voyage"

film de **Philippe Van Leeuw** (2008, 1h34)

Avril 1994, Rwanda. Aux premiers jours du génocide, les occidentaux fuient le pays. Avant d'être évacuée, une famille belge cache la jeune nourrice de leurs enfants, Jacqueline, dans le faux plafond de leur maison. Malgré la terreur, Jacqueline sort de sa cachette pour rejoindre ses enfants restés seuls. La jeune mère découvre leurs corps sans vie parmi les cadavres. Chassée de son village, traquée comme une bête, elle se réfugie dans la forêt...

Suivi d'une rencontre avec le réalisateur

Tarif : 3,20 euros la séance

Pass pour les 2 films : 5 euros

Possibilité de se restaurer
au bar entre les 2 séances

